

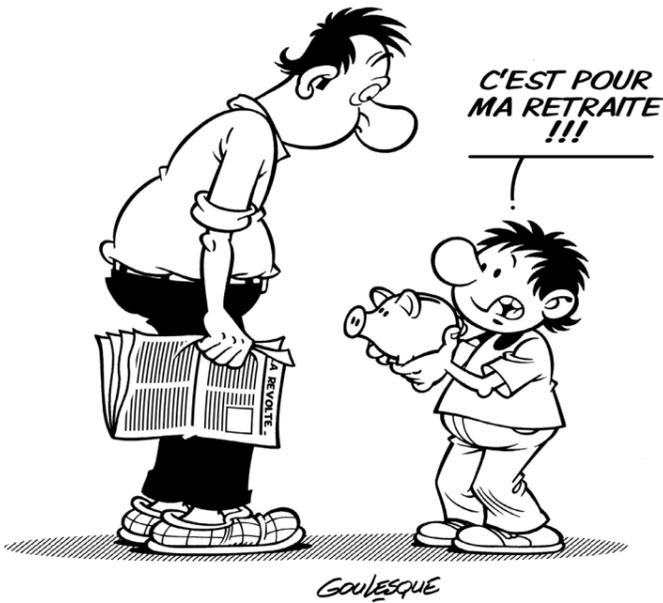
La Révolte

N°88
Février 2023

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus

« Ce vote m'oblige », voilà l'engagement pris par Emmanuel Macron au soir du second tour de l'élection présidentielle, après avoir constaté que 56% des électeurs, qui avaient voté pour lui, ne l'avaient pas fait pour son programme mais pour faire barrage à Marine Le Pen. Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient et, aujourd'hui, sans vergogne, Macron et sa clique rappellent que la réforme des retraites était dans son programme aux présidentielles et donc légitimée par le vote, alors que la majorité des Français s'y disent opposés (68%). Parmi les actifs, selon les métiers, c'est entre 70 et plus de 80% d'opposition. Election, piège à con.

Mais Macron ne trahit pas tout le monde : cette réforme, il l'a promise aux financiers et aux « partenaires » européens. Dans le cadre du plan de relance européen qui a suivi la crise du COVID, les gouvernements présentent leurs budgets et s'engagent à les mettre à l'équilibre pour toucher des aides. Problème : la suppression de la CVAE et la baisse de l'imposition des plus riches (suppression de l'ISF, de la flat tax, diminution de l'impôt sur le revenu...) ont creusé le déficit de 24 milliards d'euros par an. Macron s'est engagé sur la réforme des retraites pour compenser ces pertes. Quant aux financiers, cela fait des années qu'ils veulent mettre la main sur la manne financière que constituent les économies que devront faire les travailleurs pour se constituer un complément de retraites. Car, si la réforme passe, la retraite ne sera plus qu'un minimum vieillesse et il faudra capitaliser pour compenser. C'est ce qui se passe dans la majorité des pays industriels et ces fonds de pensions sont utilisés par la finance pour faire des investissements et s'enrichir. C'est ce qui a été à l'origine de la bulle immobilière des années 2000 et de la crise financière de 2008 que nous avons payée. Pour se faire une idée des sommes en jeu, il suffit de savoir que 54% de l'activité financière de la bourse



de Paris est constituée par les fonds de pensions américains.

Dès lors, pourquoi s'évertuer à expliquer que d'autres solutions sont possibles ? Là n'est pas la question. Recherche d'équilibre des retraites, solutions pour financer les retraites... Tout ça participe à l'enfumage. La réalité c'est que les riches veulent tout notre argent et tout notre temps à travailler pour eux dans des conditions oppressantes, aliénantes et épuisantes. Est-il utile de rappeler que les penseurs libéraux qui s'étaient positionnés pour l'abolition de l'esclavage ne l'avaient fait que parce qu'ils avaient calculé que le salariat était beaucoup plus rentable ? Alors, s'il faut vraiment parler de solution viable, il faut proposer d'abattre le système.

¹ « Résultats présidentielle 2022 : « Ce vote m'oblige », a assuré le président Macron, mais à quoi, et envers qui ? », Anissa Boumediene, 20 minutes, le 26/04/22.

² « SONDAGE. 68 % des Français sont opposés à la réforme des retraites du gouvernement », Emmanuelle Souffi, JDD, 14/01/23.

³ « La réforme des retraites française est-elle vraiment dictée par Bruxelles ? », Adrien Sénécat, Le Monde, 12/01/23

Bosse et crève !

Voici de nouveau un plan de réforme des retraites qui va être présenté à l'étude au parlement. Est-ce que l'article 49-3 va être appliqué à cette réforme afin qu'il n'y ait aucun amendement qui ralentisse son vote et sa mise en application dès cet été? Pas sûr! L'exécutif est plus malin que cela. Il peut présenter dans le projet de réforme des retraites deux textes. Un premier texte sur l'âge de départ à la retraite qui serait progressif, allant de 63 à 64 et à 65 ans, étalé dans le temps en intégrant des éléments nouveaux sur la pénibilité au travail. Un second texte sur l'augmentation des annuités et/ou des cotisations, afin de diviser les partis politiques et les syndicats qui ne sont pas tous sur les mêmes positions. C'est bien connu des négociateurs de tous poils: donner du grain à moudre pour amadouer les moins récalcitrants.

On peut imaginer le discours de celles et de ceux qui sont pour cette réforme: le blabla sempiternel du déficit qu'il faut réguler afin de sauver le régime par répartition. Ceux qui, il y a de cela quelques années, défendaient la retraite par points ont revu leur copie. Il n'est plus question de gagner plus pour celles et ceux qui pouvaient capitaliser leurs cotisations, mais de rallonger l'âge de départ à la retraite afin de remplir les caisses pour piocher dedans, comme le permet la loi de finance de la sécurité sociale dans laquelle est intégré le budget des retraites, approuvée à coups de 49-3 à l'assemblée nationale. Piocher veut dire financer, par des aides aux grandes entreprises, la transition écologique et d'autres projets gouvernementaux.

Voici un résumé du projet du gouvernement de Mme Borne:

« Cette maîtrise de la dépense sera partagée par l'ensemble des administrations publiques. Elle sera rendue possible par des mesures de transformations structurelles et une évaluation renforcée de la qualité des dépenses qui permettront de dégager des marges de manœuvre pour mettre en œuvre les engagements du Président de la République et les priorités fixées par le gouvernement en termes de politique publique.

Les administrations de la sécurité sociale participeront à la maîtrise de l'évolution des dépenses, permise notamment par la réforme des retraites, la réforme de l'assurance chômage favorisant le plein emploi et la maîtrise des dépenses de santé.

Les collectivités locales seront également associées à cette maîtrise des dépenses avec un objectif de 0,5% en volume chaque année de leurs dépenses de fonctionnement. La maîtrise de ces dépenses doit s'accompagner d'un renforcement de la qualité des dépenses, notamment en finançant des investissements indispensables pour assurer les transitions écologique et numérique, atteindre le plein emploi et s'assurer de la compétitivité de nos entreprises. Ainsi la poursuite du déploiement du plan « France 2030 » permettra

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

Bosse et crève ! (suite)

de stimuler l'économie et de soutenir la croissance potentielle en accélérant la transition écologique, en favorisant l'investissement, l'innovation, la cohésion sociale et territoriale et en assurant la souveraineté numérique et industrielle.

Cette maîtrise de la dépense permettra, sans remettre en cause l'objectif de la normalisation des comptes publics, de poursuivre la stratégie de baisse des prélèvements obligatoires, engagée sous le mandat précédent afin de soutenir le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises. Cet objectif de diminution des prélèvements s'est matérialisé dès la loi de finance rectificative du 16 août 2022 portant sur des mesures d'urgence (remise sur le carburant, bouclier tarifaire sur l'énergie, revalorisation des fonctionnaires, renationalisation d'EDF, suppression de la redevance audiovisuelle) ».

Cet objectif sera poursuivi notamment avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sur deux ans, portée par le projet de loi de finance pour 2023.

Cette stratégie de baisse généralisée des impôts pour les ménages et les entreprises pourra s'accompagner de mesures d'efficacité comme la réduction des niches sociales inefficaces.

Le gouvernement aimerait nous faire croire que la réforme des retraites est nécessaire pour préserver le système; mais la vraie raison, écrite dans les documents officiels d'où sont tirées ces notes (projet de loi des finances pour 2023 examiné le 17/12/2022 au parlement, adopté par un 49.3, promulguée le 30/12/2022 et paru au journal officiel le 31/12/2022), est en réalité de financer la baisse des impôts pour les plus grosses entreprises.

On peut imaginer le discours de ceux qui sont contre cette réforme (partis de gauche, syndicats): le blabla sempiternel du départ à la retraite à 60 ans pour quarante années de cotisation. Mais ont-ils la capacité réelle ou la volonté nécessaire pour pouvoir infléchir le projet du gouvernement au parlement ou dans les commissions paritaires? Pas sûr! Difficile à imaginer!



Basta de privilèges, basta de hiérarchies syndicales qui parlent en notre nom pour ne rien faire! Celles et ceux qui, depuis des lustres, se sont si souvent mobilisés, savent par expérience que, sans l'unité, sans l'auto-organisation à la base sur les lieux de travail par l'occupation de ces lieux, sans la volonté farouche de l'ensemble des travailleurs et sans la solidarité active de l'ensemble de la population (étudiants, travailleurs sans emploi, retraités, jeunes etc.) rien ne se fera.

Syndicat CNT de Bordeaux.

Ta révolte sur notre blog:
<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>

Salut l'Ami !

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de notre ami Claude Guillon, ce 19 janvier dernier, emporté par le crabe à l'âge de 70 ans.

Essayiste et historien du mouvement ouvrier, communiste libertaire, Claude a publié une vingtaine d'ouvrages dont le plus célèbre est « Suicide mode d'emploi » mais auquel on ne peut réduire sa pensée et son oeuvre. Bien sûr, en amoureux viscéral de la liberté, il est toujours resté attaché au droit de chacun à choisir l'heure et le moyen de sa mort mais le scandale qui a été organisé autour de ce livre par les lobbies religieux ont participé à masquer le reste de sa pensée. Claude était bien plus que le co-auteur de ce livre censuré (vendu à des centaines de milliers d'exemplaires) et dont on ne retient, faute de pouvoir le lire, que le titre et la dernière partie - qui décrit les différents moyens de se suicider - alors que l'essentiel du propos est une réflexion sur le droit de chacun à garder la maîtrise de son corps et de sa vie. Claude n'incitait pas au suicide, il en évoquait la possibilité et rappelait que, dans les camps de concentration, le suicide était apparu comme l'ultime acte de révolte pour certaines victimes. Et qu'il fallait respecter cela. Mais il avait beaucoup d'autres centres d'intérêt : la psychanalyse, les droits des mineurs, la liberté du corps, certaines pratiques sexuelles (en particulier la sodomie), la Révolution de 1789 (vue par en bas), la reconnaissance de la douleur (en particulier celle des enfants), les luttes des sans-papiers, l'opposition à toutes les guerres... Ecrivain anarchiste et éclectique, Claude a donc écrit de nombreux essais dont : Le Droit à la mort (Éditions IMHO), Notre patience est à bout. 1792-1793, les écrits des Enragé-e-s (Éditions IMHO), Deux Enragés de la Révolution. Leclerc de Lyon et Pauline Léon (La Digitale), Je chante le corps critique (Éditions H&O) ou encore Comment peut-on être anarchiste ? (Libertalia). Il fit la préface éclairée de « Bourgeois et bras nus » (libertalia), de Daniel Guérin, résumé de la grande étude de ce dernier sur la révolution française : « La lutte des classes sous la première république. Bourgeois et « Bras nus » (1793-1797) » (Gallimard).



A l'heure où ce morceau de vie s'achève, que peut-on retenir de cet homme ? Militant communiste libertaire, qui a défendu les thèses situationnistes, Claude a pris des positions courageuses et pas toujours évidentes. Il s'est opposé à la stratégie des assassinats politiques d'Action directe, loin de toute démagogie. Cela ne l'empêcha pas de dénoncer les conditions de détention et les prolongations de peine qu'ont connu ses membres. Il mania la polémique contre Noam Chomsky et Michel Onfray. Comme tous les esprits libres qui tentent de penser par eux-mêmes et qui l'expriment franchement, Claude a souvent suscité la polémique. Et si, comme toute pensée humaine, la sienne peut être discutée, on peut regretter que certains de ses détracteurs aient choisi la voie des sourdes calomnies, des propos de couloirs, des insinuations douteuses plutôt que de se livrer à un débat théorique franc et sans concession. Cela aurait été le moindre des respects et il le méritait. Militant du planning familial de la première heure, il s'était engagé dans le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception. En 1996, il apporta son soutien aux sans-papiers réunis à l'Eglise Saint-Bernard. Il fut arrêté et tabassé. Il en garda des séquelles le reste de sa vie.

Il participa par ailleurs occasionnellement à de nombreuses publications libertaires comme L'Anarcho-syndicaliste, Front libertaire des luttes de classes, Recherches libertaires, IRL, Courant alternatif, Le Monde libertaire, L'Entraide, Anarchismo, No Pasarán, Le Combat syndicaliste, Alternative libertaire (Bruxelles). Il fut aussi membre des comités de rédaction des revues comme « Fais ce que voudras » (journal du Groupe communiste libertaire (GCL) de Meudon, (1972) ; « Tankonala Santé » (1973-1975) ; « Sexpol » (1975), « CPCA, bulletin du Centre de propagande et de culture anarchiste » (1984-1986) ; « Chroniques libertaires » (fait suite à CPCA, 1986-1989) ; Mordicus (1990-1991) ; Oiseau-Tempête (1998-2003). Il animait deux blogs, l'un généraliste Ligne de force, l'autre consacré à la Révolution française, La Révolution et nous.

Ami de May Picqueray, Daniel Guérin ou Ngo Van, Claude était bien connu dans les cercles libertaires et notamment ceux du Centre International de Recherche sur l'Anarchisme. Nous l'avions connu en 2003, au moment de la grande manifestation du 25 mai, du grand mouvement social... sur les retraites. Manifestation gigantesque et à la suite de laquelle la CGT et la CFDT ont enterré le mouvement. A partir de cette rencontre, Claude nous a toujours apporté son aide : il nous a donné ses livres pour notre bibliothèque, il est venu faire une conférence sur « la terrorisation démocratique » à l'édition 2012, des journées libertaires et il relayé fréquemment les événements que nous annonçons.

Le 31 décembre, il donnait des nouvelles bien inquiétantes de sa santé sans se départir de son humour : « le cancer avance (...). Tout au plus peut-on saluer la progression ganglionnaire sous une forme qui rappelle opportunément les décorations de sapins de Noël. » et finissait ainsi : « La nouvelle année s'annonce somnolente et instable. » Ce sont les derniers de ses mots qu'il a posté sur son blog. Salut l'ami.

Le 31 décembre, il donnait des nouvelles bien inquiétantes de sa santé sans se départir de son humour : « le cancer avance (...). Tout au plus peut-on saluer la progression ganglionnaire sous une forme qui rappelle opportunément les décorations de sapins de Noël. » et finissait ainsi : « La nouvelle année s'annonce somnolente et instable. » Ce sont les derniers de ses mots qu'il a posté sur son blog. Salut l'ami.

Jipé

¹ On peut écouter cette conférence en allant sur le blog des journées : <http://journeeslibertairespau.blogspot.com/p/claude-guillon-la-terrorisation.html>